

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-614
DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL DE
LA 23^E RUE PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD
POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2024-2025**

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir prendre en charge les chemins privés et de pouvoir imposer une taxe spéciale et/ou une tarification pour l'entretien de ces chemins ;

ATTENDU QUE la taxe spéciale et/ou la tarification tiendra compte du bénéfice reçu par le débiteur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement n° 2022-485-1 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales (entrée en vigueur le 27 juin 2023) ;

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires des lots riverains de la 23^e Rue ont témoigné leur accord pour que certains travaux soient effectués à leurs frais et que les services de « **Sylvain Lafleur enr.** » ont été retenus pour une somme de 2 760.00\$ taxes incluses ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur concerné est avisé de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis ;

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par madame Line Chapados, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Chapados,

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du Conseil municipal que le Règlement 2023-568 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la 23^e Rue par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2024-2025 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

ARTICLE 2

Pour la période du 15 novembre 2024 au 1^{er} avril 2025, la Municipalité prendra à sa charge l'entretien hivernal de la 23^e Rue. Les travaux suivants seront effectués:

**L'entretien hivernal pour un montant maximal de 2 771.67 \$
taxes incluses, frais de gestion et d'administration inclus.**

ARTICLE 3

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal de la 23^e Rue, une tarification sera imposée en même temps que les taxes foncières générales 2025;

Advenant que l'entrepreneur abandonne son contrat, la Municipalité n'aura aucune obligation envers les citoyens outre celle de les rembourser pour le paiement ou la partie de paiement non utilisé.

ARTICLE 4

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal de la 23^e Rue, une tarification de 346.46 \$ sera imposée à chacun des huit (8) propriétaires de maison et/ou chalet. La liste desdits propriétaires est annexée au présent règlement et en fait partie comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 5

La tarification qui sera imposée sera payable par le ou les propriétaires d'immeuble bénéficiant des travaux de l'avis du conseil au même titre que les autres taxes.

ARTICLE 6

Cette tarification sera payable par le propriétaire de l'immeuble en raison duquel elle est due et est alors assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble en raison duquel elle est due.

ARTICLE 7

Un intérêt et une pénalité aux taux fixés par le règlement déterminant les taux de taxes et les compensations pour services municipaux pour l'exercice financier de l'année où s'applique la tarification seront ajoutés sur tous les soldes impayés.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Danielle Desjardins
Mairesse

Ron Kelley
Directeur général
et greffier-trésorier

Avis de motion

et dépôt du projet :

Adoption du règlement :

Entrée en vigueur du règlement :

Le 20 novembre 2024

Le 18 décembre 2024

Le 9 janvier 2025

Annexe au règlement #2024-614		
Résidents de la 23^e Rue		
Matricule	Propriétaire	Adresse de propriété
2880-05-6585	Laurentian Acres A/S Jacques Provost	3371, 23e rue
2880-06-7643	Joseph Galarneau	3374, 23e rue
2780-96-8431	Abdelali Laroussi Natalia Aladieva	3386, 23e rue
2780-85-9695	Brigitte Isabelle Couture Joseph Pusztai	3400, 23e rue
2780-95-1527	Catrinel Ionescu Avram	3403, 23e rue
2780-85-5180	France Jette Félix Daunais	3406, 23e rue
2780-84-1257	Paul Desrochers	3420, 23e rue
2780-74-8725	Paul Harris Danielle Lebel	3422, 23e rue